

EVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES : SAISIR L'OCCASION !

José Verdin – Directeur de la FAR

Depuis les dernières élections législatives, la gestion du pays est devenue quasiment impossible dans son cadre actuel. On a épuisé le dictionnaire pour trouver une solution : informateur, démineur, médiateur, formateur... se sont succédés au milieu des démissions successives, de rappels de l'ancien premier ministre.

Photo libre de droit



Les nominations et démissions s'enchaînent pour trouver une issue à la crise

Cela ne faisait que traduire les tendances fortes issues d'un scrutin portant haut les attentes, soudées, d'autonomie croissante dans le Nord du pays - avec une coloration de droite très affirmée - et une représentation, éclatée, dans le Sud et à Bruxelles, peureuse et sous-estimant l'intensité des attentes du Nord du pays.

Si un accord du gouvernement s'est dessiné début 2008, il a rapidement été mis à mal dans son volet institutionnel. Celui-ci prévoyait deux phases de mise en œuvre : un

premier chapitre tenant à l'éclatement du fonds des équipements socio-collectifs, de l'économie sociale, du fonds de participation et même de la sécurité routière.

Dans un deuxième temps, on devait étudier la scission des politiques d'emploi, fiscales, de santé... Cela allait de paire avec un refinancement de l'Etat fédéral : celui-ci octroyait des compétences (mais sans moyens) et appelait même les Régions et Communautés à signer un gros chèque au gouvernement fédéral. Wallonie et Bruxelles l'acceptaient mais la Flandre y mettait un verrou en conditionnant sa quote-part à une régionalisation très significative.

Cela n'est pas encore le cas et donc le budget fédéral risque de voir s'accroître son déséquilibre.

Par ailleurs, de multiples incidents ou même accidents ont provoqué une considérable montée de pression : vote unilatéral de la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde à la Chambre (la procédure est loin d'être terminée), non-nomination des bourgmestres de la périphérie bruxelloise, provocations multiples (à propos du code du logement en Flandre, sur l'accès aux plaines de jeux, des discriminations multiples sur base linguistique...).

Les pistes de solutions sont bien souvent embrouillées par d'autres acteurs de la société.

Déstabilisé par son propre groupe parlementaire, le premier ministre Yves Leterme (CD&V), jouant de la démission à répétition, a fini par

instrumentaliser le Roi pour calmer le jeu et promouvoir une triplé de « médiateurs » venant du Sud du pays pour rechercher une méthode de négociation ; cette voie est semée d'embûches, et au-dehors de cette dynamique, se dessine une négociation « page blanche ». Rares sont les observateurs qui croient à cette virginité retrouvée puisque les positions sont assez clichées au départ des décisions très tranchées du Parlement flamand (depuis 1997 !) et des positionnements enfin plus clairs des entités wallonne et bruxelloise.

Cependant, divers acteurs - politiques ou observateurs - viennent embrouiller davantage encore les pistes en y injectant des considérations fortement teintées d'une idéologie ultra-libérale (voir Rudy Aernoudt) ou d'ambition toute personnelle : ces deux interventions ont en commun de tenter de déstabiliser et/ou de culpabiliser le front francophone.

Ces évolutions de positionnement des acteurs ont largement contribué à placer le débat sur le terrain communautaire ou linguistique. Il y a gros à parier que pour une grande partie de l'opinion publique, la problématique se réduise à une bataille de gens qui ne parlent pas la même langue.

Aussi n'est-il pas inutile de rappeler les fondements et la réalité actuelle des aspirations fédéralistes développées par le monde du travail et la gauche en général.

...

Les déséquilibres régionaux ne sont ni fatalistes, ni irréversibles

Les aspirations wallonnes au fédéralisme se sont construites dès après 1950, sur le constat d'une économie en voie de régression. Deux phénomènes contribuaient à ce déclin¹ : d'abord, la stratégie des groupes financiers de trouver ailleurs que dans le Sud du pays, des zones et des secteurs à plus forte rentabilité. La concentration industrielle puis surtout financière des entreprises avait - dès après 1929 - ramené tous les outils économiques dans quelques mains (Société Générale, Groupe Bruxelles-Lambert, etc.).

Leur politique de terre brûlée s'est aussi traduite en non-investissement dans des secteurs en devenir. Les acteurs principaux ont donc déserté les lieux condamnant des générations entières d'ingénieurs, de travailleurs à ne plus avoir de perspectives. Cela explique, aujourd'hui encore les taux très élevés de chômage à Bruxelles et en Wallonie.

Les acteurs principaux ont déserté les lieux condamnant des générations à ne plus avoir de perspectives.

Le second paramètre tient à la conquête croissante de l'appareil d'Etat - au rôle plus interventionniste que pendant la première moitié du 20^{ème} siècle - par une classe politique flamande très homogène, largement majoritaire et au comportement déjà très impérialiste. Elle va s'évertuer à s'accaparer tous les grands projets industriels internationaux (automobile, chimie, pétrole, non-ferreux, etc.) et à construire des mécanismes publics adaptés à ses besoins spécifiques (infrastructures, fiscalité...) tout en faisant croire à une préoccupation de grande équité.

Il fallut très longtemps, et c'est encore nécessaire aujourd'hui, pour convaincre qu'une solution identique appliquée à des situations très différentes provoque des

conséquences opposées. Comme par exemple, appliquer une même fiscalité dans des régions différentes.

Ces deux éléments majeurs façonnant la désaccumulation du capital en Wallonie et à Bruxelles, n'ont été perçus que bien tardivement par les décideurs politiques au Sud du pays.

C'est en fait, le mouvement syndical en Wallonie, et singulièrement la FGTB qui a mis ces éléments en évidence : il y était d'autant plus sensible qu'il en ressentait nettement l'impact au travers des fermetures, des pertes d'emploi massives dans tout le sillon industriel wallon.

La détérioration de la santé économique n'a donc rien à voir avec une subite paresse des habitants du Sud, ni avec la suprématie d'une langue pas plus que celle d'une auto-destruction, conséquence d'une pratique de grévculture exacerbée. Elle était la conséquence des menées d'un capitalisme ayant d'ailleurs ravagé d'autres régions en Europe et au Monde.

Beaucoup n'ont pas partagé cette analyse si bien qu'il fallut de très nombreuses années pour faire éclore l'aspiration au fédéralisme telle qu'en fut exprimée la revendication en 1960-61.

A deux, à trois, à quatre !

Cette aspiration s'était clairement énoncée en une volonté de trouver des solutions adaptées aux problèmes économiques. Elle en articulait la réponse au travers des réalités de l'économie, à savoir trois régions : Flandre, Bruxelles et la Wallonie.

Ce principe inscrit dans la Constitution belge en 1970 (le célèbre article 107 quater), ne connut pourtant qu'une mise en œuvre très laborieuse.

La Flandre estimait ses problèmes d'un autre ordre : ayant la suprématie sur l'appareil de l'Etat Belgique, elle

n'entendait pas abandonner les ressources et les outils qu'elle avait accaparés. Elle aspirait, quant à elle à concevoir une autre organisation de l'État mais sur base culturelle, linguistique avec les corollaires que sont le droit du sol et l'hégémonie nationalitaire. La caractérisation de cette dynamique s'écrit en une organisation du pays essentiellement en deux communautés distinctes: les gens parlant flamand et ceux s'exprimant en français. A quoi il convient tout de même d'ajouter la Communauté germanophone.

Ces aspirations différentes ont pu évoluer en parallèle et ont conduit à des constructions institutionnelles complexes où le citoyen peine à se retrouver.

La lenteur de la mise en œuvre de ces mécanismes a surtout handicapé la Wallonie et Bruxelles.

Pourtant dès 1970, en Wallonie en tous cas, les instruments d'une autre politique avaient été mis en place : une planification souple - avec création de la section wallonne du Bureau du plan - pour coordonner besoins des gens et de l'économie et mise en œuvre d'une politique industrielle ; l'initiative industrielle publique (IIP) destinée à suppléer un capitalisme privé aux abonnés absents ; la Société de développement régional wallonne (SDRW) préfiguration de l'actuelle SRIW (Société régionale d'investissement pour la Wallonie) ; l'organisation de la concertation sociale entre employeurs et syndicats au sein d'un conseil économique et social.

Il fallut de nombreuses années pour faire éclore l'aspiration au fédéralisme

Mais de multiples embûches, tant politiques que patronales ont retardé ou empêché l'efficacité attendue : il aura fallu plus de trente ans pour qu'elle s'exprime réellement.

...

Une génération a ainsi vu ses espoirs se transformer en désillusion et son dynamisme en lassitude.

Immobilisme inconséquent

D'aucuns ont sans doute pensé que les équilibres obtenus au fil des dernières années avaient figé la construction flamande. Ils voulaient ignorer l'orientation très claire prise unanimement par le Parlement flamand dès 1997 et sous-estimer la volonté, en Flandre, de mettre en oeuvre ces principes de très grande autonomie, repoussant les logiques de solidarité dans des zones très réduites.

Wallons et des Bruxellois se sont tenus longtemps à la position : « on est demandeurs de rien », en imaginant naïvement que cela suffirait à bloquer toute revendication du Nord du pays.

Or, l'immobilisme a plutôt desservi ses défenseurs au point que la donne s'est aujourd'hui complètement retournée, ouvrant un chantier où l'impréparation risque d'affaiblir les acteurs.

Au moins, pourtant, ont-ils pu (en Wallonie et à Bruxelles) exprimer une position claire au travers de prises de positions officielles ; les Parlements respectifs ont-ils pu affirmer une identité, une volonté de travail en commun.

Par contre, le chantier économique reste à construire et il est aujourd'hui inévitablement lié à une grande extension vers le domaine social et fiscal.

Il s'entend, en effet, que toutes les sphères politiques ont aujourd'hui adopté l'idée qu'il faut une grande réforme de l'Etat.

Sauf à vouloir maintenir les yeux fermés, cela suppose des modifications importantes dans la gestion de la matière sociale. Au seul regard des masses budgétaires encore gérées par l'Etat fédéral, on peut mesurer que cela représente une

masse proportionnellement faible et encore peu « éclatante ».

Restent encore fédérales, les dépenses liées à la Défense nationale, à la dette publique, à la Justice... : Le reste est déjà régionalisé (ou communautarisé) : enseignement, économie, agriculture, pouvoirs locaux, logements, infrastructure...

Par contre, la masse la plus significative encore fédérale est constituée par la Sécurité sociale, alimentée essentiellement par les cotisations sociales (sauf $\pm 20\%$ à charge du budget de l'Etat).

Beaucoup ont eu tendance à ignorer la volonté flamande d'autonomie

Ouvrir les yeux !

S'il faut s'inquiéter des risques cumulés de scission et de privatisations de la Sécu, il importe cependant de prendre en compte quelques paramètres :

- Une partie de la sécurité sociale est déjà utilisée comme outil de politique économique.

Depuis quelques années, les gouvernements successifs ont opéré des réductions de cotisations sociales, permettant, au nom de la compétitivité, d'alléger les charges des entreprises. Il s'agit donc bien d'une partie du salaire indirect des travailleurs laissée aux employeurs afin de soutenir l'activité : elle échappe ainsi à l'ambition de solidarité incarnée par la sécurité sociale ! Cette masse annuelle de plus de 5 milliards d'euros, profite évidemment aux Régions où l'emploi est le plus développé, puisque les cotisations sont prélevées sur l'emploi.

Il n'y a à cela aucune obligation contractuelle de création d'emplois et

cela renforce donc la Région (la Flandre en capitalise quasi 64 %).

- Une pratique, très longue à disparaître, de la Flandre consiste à culpabiliser le reste du pays au travers de prétendus transferts financiers dans les dépenses de sécurité sociale. Il est à ce jour démontré que cela est faux.

Par contre, le déséquilibre réel tient à une insuffisance de ressources, donc d'emplois.

Il a été expliqué, plus haut, les raisons de ce déséquilibre. L'utilisation des baisses de cotisations sociales renforce ce déséquilibre : la solidarité est donc dévoyée.

- Les mesures fiscales portant sur la structure de l'emploi portent les mêmes conséquences : qu'il s'agisse des abattements pour travail en équipes de nuit ou pour heures supplémentaires, cela conduit à des réductions de ressources publiques au profit très majoritairement de la Flandre (par exemple le secteur automobile).
- Les dynamiques des intérêts notionnels participent à une même logique et donc à de mêmes conséquences : on vide les caisses publiques au grand bénéfice du pays. On ne peut même pas dire qu'il s'agisse de pratiques dissimulées ou d'agissements secrets : les principaux leaders politiques en Flandre (dont le premier ministre CD&V Yves Leterme) ont déclaré leur volonté de « vider » l'Etat fédéral de sa substance !

A la lumière des intentions exprimées par différents ministres (pénalisation des chômeurs de longue durée, abaissement accru des cotisations sociales, politique d'immigration économique...), on risque de voir se renforcer encore cette pratique consistant à mettre le même costume à tout le monde avec des effets notoirement distincts d'une Région à l'autre.

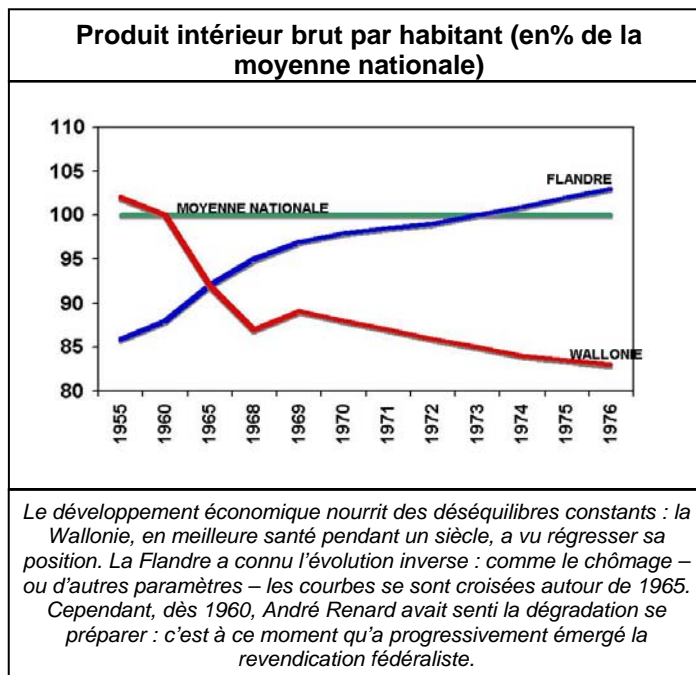
Etre ambitieux

Il y a dès lors plus à craindre d'une politique fédérale agissant sur ces paramètres que d'une régionalisation accrue de ceux-ci.

L'addition de ces mécanismes est bien plus lourde financièrement que toute la dynamique du Plan Marshall, visant lui par une vraie politique volontariste à recréer de l'activité économique et donc de l'emploi. L'économiste Rudy Aernoudt ne s'y trompait pas quand il indique - mais qui l'a relevé ? - qu'à « politique égale », la Wallonie peut être perdante dans un fédéralisme accru. Mais il sait très bien que des compétences et des moyens plus grands vont dynamiser notre région et l'aider à en sortir : cela, c'est à nous à le concrétiser.

Les aspirations syndicales vont dans ce sens en voulant optimiser l'existant et décupler les efforts de relance. Pour s'assurer d'éviter tout risque nationaliste, ce n'est pas sur des critères de langues, d'appartenance, de discriminations qu'il faut construire mais bien sur les déséquilibres économiques : ce sont ces approches qui rencontrent les attentes d'une gauche politique, sociale, syndicale. C'est donc le concept à trois Régions qui doit émerger. Les champs d'intervention élargie doivent dépasser le strict terrain économique pour porter aussi sur les domaines de l'enseignement, de la culture...

Il n'y a pas là une tentation suicidaire d'un repli frileux mais au contraire une volonté de doper un redressement qui s'affirme : il s'agit aussi d'être un interlocuteur plus solide, plus crédible dans un espace largement ouvert.



ⁱ Walter Nova - Dossiers pour un gouvernement wallon - 1970
EVO - FAR - priorité 100.000 emplois - 1975
Voir M. Quévit - Les causes du déclin wallon - 1978